

ACCOMPAGNEMENT PAR LE LOGEMENT EN DRÔME-ARDÈCHE



Association de loi 1901, ALDA héberge des familles en grande précarité. Elle les accompagne vers l'autonomie et l'exercice de leurs droits et devoirs. L'association regroupe des personnes, des collectifs et des associations de Drôme et d'Ardèche engagés pour le droit au logement des personnes à la rue ou en grande précarité. ALDA se mobilise pour une action solidaire et citoyenne et sollicite des partenariats avec les collectivités territoriales et les administrations de l'Etat.

LETTRE D'INFORMATIONS N°3 / SEPTEMBRE 2016

LE MOT DU PRÉSIDENT

La question de l'accueil des migrants en Europe reste d'une brûlante actualité. Le Brexit, les prises de positions de certains dirigeants de pays européens situés à l'Est le prouvent bien. Pourtant, l'arrivée de ces migrants n'est pas un problème, mais une chance pour nos pays vieillissants. Sachons la saisir ! Nous avons oublié ce qu'ont apporté à notre pays tous les immigrés qui ont contribué par leur travail à son développement et sa richesse.

Je vous conseille la lecture du petit ouvrage de Claire RODIER, la directrice du GISTI, « Migrants & Réfugiés, Réponses aux indécis, aux inquiets et aux réticents », publié par les éditions « La Découverte », pour le prix modique de 4,9 €.

En attendant que les politiques publiques changent, il nous faut bien constater que les restrictions dans l'accueil des migrants poussent dans la misère des familles venues en France, pays des Droits de l'Homme, pour y travailler, construire une vie meilleure et assurer à leurs enfants un avenir. Nous savons bien les difficultés qu'ils vont affronter, et nous leur conseillons de rentrer dans leur pays d'origine, une fois toutes les étapes de la demande d'asile franchies devant l'OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides) puis recours devant la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA). Leurs visages se ferment alors, et ils affirment avec détermination qu'un retour est tout à fait inenvisageable.

La question centrale reste donc celle du titre de séjour avec l'autorisation de travailler. L'accès à un travail salarié donne ressources et confiance en soi. Il permet aussi de rencontrer d'autres personnes, d'apprendre le français et favorise ainsi l'intégration.

.../....

Depuis des années le durcissement continu de la politique à l'encontre des étrangers, au prétexte de ne pas faire d'appel d'air, a des conséquences néfastes sur leurs droits et souvent ne respecte pas leur dignité. Et cela alors même que les demandes d'asile restent stables : 60 000 dans les années 1990, 64 000 en 2015. Mais 70% des demandes sont rejetées laissant les familles démunies et sans hébergement. Il leur faut alors attendre 5 ans de séjour sur le territoire pour avoir la possibilité de déposer une nouvelle demande de régularisation au titre de la circulaire Valls et à la condition d'avoir au moins un enfant scolarisé depuis plus de 3 ans et une promesse d'embauche. S'il est très difficile pour un sans-papier d'obtenir un contrat de travail il lui est plus facile de rechercher un employeur qui fasse une promesse d'embauche. Aidons-les en recherchant avec eux des employeurs dans les secteurs souvent délaissés par les natifs : bâtiment, restauration, agriculture, entretien, aide à la personne.

Une bonne nouvelle : quatre de nos familles ont pu régulariser leur situation et vont vers l'autonomie. Ce succès suppose des années d'attente et de démarches. Nous avons donc besoin de ressources dans la durée, et notre association renouvelle son appel pressant pour que nous puissions continuer à accompagner nos vingt familles avec leurs quarante enfants, en attendant de pouvoir en aider d'autres.

Luc Gabrielle

RETOUR SUR L'ASSEMBLEE GENERALE D'ALDA

Lundi 6 juin 2016 au Diaconat Protestant, bénévoles et adhérents se sont retrouvés nombreux pour la troisième Assemblée Générale d'ALDA. Présentation des temps forts de l'association, finances, votes du Conseil d'Administration et projets ont été à l'ordre du jour. Puis nous avons partagé un verre de l'amitié autour d'un buffet préparé par les familles hébergées et les bénévoles de l'association.

Conseil d'Administration

Luc GABRIELLE : Président

Jean PATOULLIARD : représente le collectif Simon

Danièle Roux : représente l'ASTIV

Lluis CABALLE : représente le collectif du Polygone

Françoise HENRY : représente le collectif de Solidarité 26/07

Mary-Blanche SIBILLE : représente Servir 26

Thierry YON : Trésorier

Jean-Pierre DESPEISSE : représente le collectif du Pays de Crussol

Françoise ENGELBACH : représente La CIMADE

Bruno ESPIC : Trésorier-Adjoint

Henri REBATEL : représente les Paroisses Catholiques

Sophie LECORNU : Secrétaire

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont déplacées, nous permettant un réel temps d'échange sur le travail au quotidien des bénévoles.

Vous pouvez consulter le compte-rendu de l'assemblée générale à cette adresse : www.calameo.com/accounts/4695065

UNE ASSOCIATION PARTENAIRE : L'ASTI VALENCE **ASSOCIATION DE SOLIDARITÉ AVEC TOUS LES IMMIGRÉ(E)S**

La création de l'ASTI Valence date de mai 1973 suite à une grève collective de la faim pendant 17 jours en décembre 1972 à l'église Notre-Dame de Valence par 21 travailleurs tunisiens sans papiers qu'on appelait alors des clandestins.

Ses buts

- Favoriser la solidarité entre Français et Immigrés
- Lutter contre toutes les discriminations, défendre la dignité et les droits des personnes réfugiées et migrantes quelles que soient leurs origines, leurs opinions politiques ou leurs convictions.
- Liberté de circulation et liberté d'installation conformément à la déclaration universelle des droits humains

L'accompagnement est d'abord d'ordre administratif et juridique, mais aussi social et humain par un soutien moral et amical et des aides diverses.

Ses actions

L'accueil des étrangers et la sensibilisation du public

Chaque mercredi à 18h, elle accueille les étrangers ou ceux qui les accompagnent lors de réunions à la Maison des sociétés au centre-ville de Valence. Ils savent qu'ils peuvent y demander de l'aide, avoir une écoute et rencontrer d'autres étrangers qui parlent leur langue.

L'accompagnement juridique (existe depuis sa création)

Les permanences juridiques sont assurées par 10 bénévoles chaque samedi matin. Ils répondent et cherchent les réponses aux questions des immigrés (titres de séjour, droits sociaux, hébergement). La commission juridique s'appuie sur des personnes compétentes : juristes et avocats.

Accompagnement scolaire

Environ 25 enfants du primaire sont pris en charge par 9 bénévoles et une salariée pour l'accompagnement scolaire les mardis, jeudis et vendredis, par groupes selon les niveaux scolaires et les besoins particuliers des enfants.

Atelier d'expression et de création des enfants (mercredis et vacances)

Les enfants sont accueillis les mercredis après-midi pour des ateliers d'expression et de création (jeux, bricolage, activités ludiques autour des livres, etc.). Des stages sont proposés pendant les vacances scolaires (avec des comédiens, l'École d'Art et Design de Valence, etc.).

Les Ateliers SocioLinguistiques (ASL)

Ce sont des ateliers de français axés sur l'acquisition des compétences de communication orale et écrite de la vie quotidienne, nécessaires aux migrant(e)s pour s'insérer, s'autonomiser et pouvoir envisager d'obtenir une régularisation de leur séjour. De nationalités et de niveaux de formation très divers, 70 personnes (majorité de femmes) participent à ces ateliers par petits groupes. Depuis Mars 2015, les ASL ont pris en charge les MIE (Mineurs Isolés Etrangers) en lien avec les éducateurs du Conseil Départemental, qui accueillent ces jeunes jusqu'à leurs 18 ans.

LE POINT FINANCIER PAR LE TRÉSORIER

En ces temps troubles où la peur de l'étranger et de l'autre s'expriment par des propos xénophobes et intolérants en France et en Europe, il est encourageant de voir que l'action de l'association continue à recevoir un soutien important de citoyens qui témoignent de leur solidarité et de leur engagement (financier entre autres).

Depuis le 1er janvier 2016, l'association a recueilli **74 500 € de dons** (incluant la participation financière des familles).

L'association reçoit des dons de **115 donateurs réguliers** dont 25 par virements mensuels. ALDA ne bénéficie d'aucune subvention publique à ce jour.



Les dépenses engagées au 1er septembre s'élèvent à **84 700 €** depuis le 1er janvier (en 2015 les dépenses de l'année étaient de 92 500€).

Je rappelle qu'il n'y a **aucun salarié** à ALDA, ce qui veut dire que 100% des dépenses sont des dépenses de location, d'énergie, eau, assurances, entretien et réparations.

La **situation financière est donc préoccupante** et nous devons y apporter des réponses sans tarder. Pour pouvoir maintenir notre action, nous devons rechercher des financements supplémentaires, communiquer pour mobiliser de nouveaux donateurs, rechercher des mises à disposition gratuite de logements, ne pas engager de dépenses de location supplémentaires.

Thierry YON

Retrouvez plusieurs fois dans l'année notre lettre d'informations. Si vous souhaitez la recevoir par courriel ou vous désabonner, contactez nous.

Pour nous contacter

Accompagnement par le Logement
en Drôme-Ardèche (ALDA)
17 rue Jonchère 26000 Valence
alda.association@gmail.com
07 81 37 89 56

Pour adhérer (15€) ou faire un don

Chèque à l'ordre d'ALDA

Relevé d'Identité Bancaire
BIC: CEPAFRPP426
IBAN: FR76 1426 5006 0008 0011 3745 139

Retrouvez-nous sur Facebook : www.facebook.com/ALDA2607